

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du mardi 13 octobre

RPI de Graye - Banville - Sainte Croix

Présents :

Enseignants : Mmes Lemiègre, Lemarquand, Nobis, Murette, Renauld & M. Culleron

Mairie de Banville : Mme Pouchin, Mme Baca & M. Ruelle

Mairie de Graye : M. Lachèvre

Mairie de Sainte Croix : M. Gerlet, M. Ferdy

Représentants des parents d'élèves : Mmes Fauchot, Linqué, Michel, Roberts, Savarit & M. Uteza

Excusés : Mme Berthelot-Bacot (Inspectrice de l'Education Nationale), Mmes Chevé (cantine & APS) et Marie (bus), M. Thiberge (mairie de Graye), Mmes Boscher & Duchesne (parents d'élèves)

Absents : Mme Tack (mairie de Graye), Mme Devos (mairie de Sainte Croix)

Temps de réunion prévu : 2h - Tour de table

Bilan de la rentrée :

Effectifs & organisation - APC - Bus, garderie & APS

Effectifs :	18 PS	Organisation des 6 classes :		
Au 13/10	17 MS	Mme Lemiègre	24 PS-MS	(18 PS & 6 MS)
	20 GS	Mme Lemarquand	23 MS-GS	(11 MS & 12 GS)
	11 CP	Mme Nobis	19 GS-CP	(8 GS & 11 CP)
	11 CE1	Mme Marinel & M. Salaün	23 CE1-CE2	(11 CE1 & 12 CE2)
	21 CE2	M. Culleron	24 CE2-CM1	(9 CE2 & 15 CM1)
	22 CM1	Mmes Renauld & Murette	25 CM1-CM2	(7 CM1 & 18 CM2)
	18 CM2			
Total	138 élèves			
			2 AVS pour des élèves de GS (autiste) et de CM2 (dyslexique)	

Décloisonnements :

Banville : Tous les après-midi, pendant la sieste des PS, travail des MS avec Mme Lemiègre et de tous les GS (même les Grayens) avec Mme Lemarquand

Décloisonnement « chorale et conte », après les vacances de la Toussaint

Graye :

2 x 1h par semaine : Géographie & Sciences

CP & CE1 avec Mme Nobis, CE2 avec Mme Marinel ou M. Salaün,

CM1 avec M. Culleron et CM2 avec Mme Murette ou Mme Renauld

Jeudi matin { CE1 & CM2 avec Mme Renauld à la piscine

8 séances { CM1 avec M. Culleron

EPS { CE2 avec M. Salaün

{ GS & CP avec Mme Nobis

APC :

Mardi ou vendredi de 16h25 à 17h25 à Graye – Mardi et/ou jeudi de 13h30 à 14h15 à Banville

Périscolaire : Compte-rendu de la réunion du mercredi 7 octobre

Présents : Claudie Chevé (cantine & APS), Karina Chazot (cantine & APS), Isabelle Lopez (cantine, bus & ménage), Karine Marie (ATSEM & bus), Régine Egret (ATSEM), Mmes Lemarquand & Renauld & M. Culleron

Objectifs : créer un lien entre les deux équipes, réfléchir ensemble aux solutions à présenter aux élèves, rassurer l'équipe du Syndicat.

Problèmes : cour de Banville sans espace vert ni préau, très petite pour tous les niveaux, jusqu'à 60 élèves ensemble dehors, moment de relâche, et donc d'excitation, manque de crédit donné aux employés du Syndicat

Solutions proposées :

- Gérer les accès aux WC avec des jetons (1 par place)
- Demander la construction d'un préau
- Installer des tableaux noirs sur des murs, des jeux de concentration, un bac à livres, pour occuper calmement les enfants
- Instaurer la notion d'avertissement pour un renvoi possible
- Faire se rencontrer les élèves et les employés du Syndicat à Graye : mercredis 4 et 18 novembre, de 11h45 à 12h05 pour montrer l'unité de l'ensemble des adultes de l'école et rappeler les règles, communes sur les deux sites, à tout moment

M. Gerlet propose la récupération du tableau de l'ancienne classe de Sainte Croix.

Les maires se concerteront pour faire le point sur les éléments stockés en mairies et qui ne servent plus, qui pourraient être utiles aux écoles.

Questions des parents :

* Est-il possible d'informer davantage les parents (réunion de rentrée, par exemple) quant à la constitution des groupes des APS et à la programmation ? (5 groupes pour 83 élèves à Graye)

Mme Pouchin explique que plusieurs réunions ont eu lieu fin juin, début juillet, mais que de nouveaux intervenants (en sport, musique et à l'OMAC) n'ont été nommés qu'en septembre. Il était donc difficile d'organiser une rencontre avec les parents.

De plus, le calendrier n'a été transmis aux familles qu'une fois sa réalisation sûre et certaine.

La constitution des groupes d'âges (CP, CE₁, CE₂ puis CM₁, CM₂) a été difficile et les intervenants rencontrent des problèmes avec certains élèves. Dans ce cas, la règle est que l'animateur fait un retour à Mme Chevé, qui adresse des remarques aux parents des élèves concernés. Au 3^{ème} avertissement, l'enfant est renvoyé de l'activité sur la période suivante. Le règlement intérieur est le même que pour tous les autres moments périscolaires (cantine, bus,...).

Mme Nobis propose que les intervenants rencontrent les parents au cours d'un goûter, après les APS, en début d'année.

* Le matériel manquant, évoqué l'an dernier (poste CD, télé, ...) a-t-il été acheté ?

Mme Pouchin n'a pas eu de retour de besoin particulier, de la part des intervenants.

Mme Renaud informe que l'animateur de musique utilise le poste CD de la classe des CM₁-CM₂.

Remarque :

M. Culleron explique que le bus arrive trop tôt à Graye, le midi. En effet, la reprise des cours s'effectue à 13h55 et les portes de l'école sont donc ouvertes à 13h45. Le bus arrive cependant régulièrement avant 13h40, alors qu'il n'y a personne dans la cour.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Vendredi 9 octobre de 13h à 17h à Graye

191 inscrits 100 votants (dont 9 nuls), dont 83 par correspondance (= 83 % des votes)

➤ 52,36 % des parents ont voté (contre 48,51 % l'an dernier – meilleur score depuis 4 ans)

Chaque commune est représentée, et il y a un papa !

Elus : Mmes Boscher, Duchesne, Fauchot, Linqué, Michel, Roberts, Savarit & M. Uteza

Comme l'an dernier, les parents élus et la directrice se réunissent au moins chaque trimestre pour préparer le Conseil d'Ecole.

Règlement intérieur de l'école

- Changement des horaires des groupes
- Insertion de « Les parents accompagnateurs s'engagent à ne pas photographier les élèves sans l'accord de l'enseignant, et à ne pas diffuser les photographies. »
- Présentation du Règlement au Conseil, **voté à l'unanimité.**

Les membres du Conseil d'Ecole s'interrogent également sur l'utilisation de photos de groupes d'élèves pour un site internet de commune ou un journal d'informations locales. Dans le doute, et même si certaines photos sont belles et ne porteraient pas atteinte aux élèves, elles ne seront malheureusement pas utilisées.

Les enseignants informent les membres des mairies qu'un document « Autorisation de diffusion », transmis par la DSDEN, a été distribué aux familles pour connaître leur avis sur ce sujet, dans le cadre scolaire.

Projets pédagogiques

Thème(s) : Jeux Olympiques de Rio (Carnaval)

Banville : musique : Orchestre à l'école avec le Musée des Beaux Arts

Noël : rencontre avec les mamies du Foyer Rural de Banville

11 mars : Zoo de Champrepus

M. Lachèvre propose de prévenir le club des personnes âgées de Graye et de les convier, si cela les intéresse, à la rencontre de Noël avec les élèves de Maternelle.

Graye : Sécurité routière (CM1-CM2), Permis piétons (CE2), Concours d'Orthographe, Conseil des Délégués, sorties à déterminer...

Travail avec le MATICE (géométrie/programmation) : 5 séances avec les CM1-CM2

Quelques dates :

- jeudi 15 oct : Photos scolaires et cross du Collège (CM1-CM2)
- mercr 4 nov : Course associative à Sainte Croix pour Emmaüs (arrêté de circulation)
- sam 12 déc : Noël de l'école (expo, vente de livres et chants) à Sainte Croix
- dim 24 avr : Carnaval à Sainte Croix
- sam 11 juin : Kermesse à Banville à partir de 10h à Banville (réservation du Gîte)

Il est annoncé aux enseignants que le Centre Juno Beach accueille une nouvelle exposition (tablettes, travail en équipes, possible en Anglais) sur le thème « Mamie, c'était comment pendant la guerre ? ». Les enseignants se renseigneront.

Manifestations de l'APE :

Le calendrier a été distribué aux familles.

Travaux effectués et projetés

A Banville : réparer le portillon de la cour qui ne se ferme plus

sécuriser les jeux de la cour

huiler la porte du dortoir

Mme Pouchin informe que le tapis de jeux de la cour a été commandé. Il devrait être installé pendant les vacances de la Toussaint.

A Graye :

En cours : bureau de direction

A projeter en lien avec le PPMS :

- Installer des interphones dans les 4 classes et dans le nouveau bureau pour le déclenchement de l'alerte et la communication qui suit, ou installer une sirène extérieure et munir chaque classe de talkies-walkies
- Installer des systèmes de déclenchement de l'alerte incendie dans les anciennes classes, qui communiqueraient avec celui du bâtiment neuf et du bureau
- Trouver un système de fermeture du portillon (notamment pour les GS)
- Installer un panneau d'affichage plus grand et plus fonctionnel à l'entrée de l'école

Sécurité : DUER & PPMS

DUER :

Il est rappelé aux mairies les actions à engager pour résoudre les problèmes identifiés dans la mise en place des DUER. Documents transmis aux maires en fin de réunion.

A Banville :

Problèmes identifiés	Actions à engager	Urgence et délai
<i>Risques liés aux bâtiments et aux installations</i>		
L'absence des copies, au directeur, du Procès Verbal de la Commission de Sécurité et des rapports des vérifications techniques	Contrôler les locaux (classes, cantine, garderie,...) si besoin et transmettre les copies à la directrice.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 30 décembre 2015
<i>Risques liés aux activités</i>		
L'absence d'un registre de contrôle relatif aux aires de jeux	Contrôler l'aire de jeux et mettre en place un registre. Transmettre ensuite ces données au directeur.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 30 décembre 2015
L'absence de place de stationnement pour handicapés	Délimiter une ou plusieurs places handicapés.	A faire dans le trimestre ➤ avant le 30 décembre 2015

- PPMS à établir sur le temps périscolaire
- Exercices de confinement et incendie à programmer

Conclusion

Les maires des communes informent les membres du Conseil d'Ecole que début 2017, les Communautés de Communes BSM et Orival se rapprocheront. Ce sera cette nouvelle entité qui gèrera la compétence scolaire. Les enseignants et les parents d'élèves ne communiqueront donc plus avec le Syndicat Scolaire.

Les enseignants appréhendent et regrettent de perdre le lien et les bénéfices de la relation particulière qui s'est tissée, au fil des années, entre les professeurs et les membres des mairies. Ils remercient les maires et les délégués du RPI de les avoir soutenus, aidés et accompagnés chaque année.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu mardi 8 mars à 18h, à Graye.
Fin de la réunion à 19h50.